Date de dépôt: 5 janvier 2005 Messagerie

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil relatif au budget 2005 de l'entreprise des Transports publics genevois (TPG)

Mesdames et Messieurs les députés,

1. Préambule

Le budget de fonctionnement et le budget des investissements de l'entreprise des Transports publics genevois (ci-après les TPG) pour l'exercice 2005 ont été adoptés par son Conseil d'administration le 6 septembre 2004 et approuvés par le Conseil d'Etat le 5 janvier 2005. La contribution attendue de l'Etat pour 2005 en regard des engagements contractuels en force conformément à la loi portant ratification du contrat de prestations 2003-2006 entre l'Etat et les TPG adoptée par le Grand Conseil le 31 janvier 2003, en fait partie intégrante.

Le contrat de prestations 2003-2006 repose sur le Plan directeur 2003-2006 du réseau des transports publics adopté le 2 octobre 2002 par le Conseil d'Etat après que le Grand Conseil se soit prononcé à son sujet le 20 septembre 2002 par voie de résolution (R 460). Les contributions financières cantonales indiquées dans le budget 2005 des TPG s'élèvent au total à 139 221 725 F. Il est à relever que le canton ne paie plus les compléments tarifaires versés depuis 1999 pour non augmentations des tarifs, ce qui permet notamment de réduire la subvention cantonale de 8 154 028 F. En effet, ce montant se retrouve en partie dans les propres produits du transport Unireso suite aux adaptations tarifaires.

Sur cette base et conformément à l'article 36, alinéa 2, lettre a, de la loi sur les Transports publics genevois (TPG), du 21 novembre 1975 (H 1 55), le budget adopté par l'entreprise de transports puis approuvé par le Conseil

RD 559 2/11

d'Etat fait maintenant l'objet du présent rapport d'information au Grand Conseil.

2. Budget d'investissement 2005 des TPG

Le budget 2005 des TPG est établi de manière à atteindre progressivement l'objectif d'une croissance de l'offre de 20 % à l'horizon 2006, comme précisé dans le contrat de prestations des TPG 2003 - 2006. L'augmentation cumulée de l'offre TPG sera de 17,3 % en 2005. Cela démontre que les TPG vont très certainement atteindre, voire dépasser, l'objectif de +20 % d'offre à mettre en service sur le réseau pour 2006.

Les investissements nécessaires pour 2005 sont faibles, car aucune commande de matériel roulant n'est prévue. Ainsi, le budget d'investissements s'élève à 6 297 000 F.

Néanmoins, les investissements consentis par les TPG, notamment en 2004, sont lourds pour la trésorerie des TPG, puisqu'il reste 54 792 000 F à acquitter en 2005. En effet, il s'agit de régler les commandes des tramways et trolleybus faites aux constructeurs les années précédentes, en payant les soldes sur les acomptes déjà versés. Le nouveau système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs (SAEIV) correspond également à un investissement important pour la trésorerie des TPG, puisqu'il s'élève à 8 077 000 F dont le décaissement aura lieu en 2005.

Les besoins de trésorerie pour 2005 se montent à 67 740 000 F, auquel il convient d'ajouter le renouvellement partiel de l'emprunt de 100 000 000 F échéant à fin 2005, qui s'élève à 36 000 000 F.

Pour leurs investissements, les TPG ont recours aux financements extérieurs avec l'aide de la garantie de l'Etat pour un montant total de 226 000 000 F, arrêté par le Conseil d'Etat le 3 novembre 2004, après le vote du Grand Conseil le 26 octobre 2004 (Loi 9324).

Enfin, les travaux effectués par les TPG concernant les modifications apportées au dépôt du Bachet-de-Pesay pour accueillir les nouveaux trams s'élèvent à un montant TTC d'environ 8 800 000 F. Ces travaux sont financés par les TPG et seront régularisés dans le cadre du transfert d'actifs prévu.

3. Budget de fonctionnement 2005 des TPG

Le budget de fonctionnement s'établit à 270 882 000 F de charges et 271 082 000 F de produits. Il en résulte un excédent de recettes de 200 000 F, dont 50 000 F à restituer à l'Etat de Genève comme le stipule le contrat de prestations. Toutefois, il convient de mentionner que le Conseil d'administra-

3/11 RD 559

tion des TPG a décidé, postérieurement à l'adoption du budget 2005, de changer de régime TVA. Ceci permettra d'améliorer le taux de récupération de l'impôt préalable et aura notamment une incidence positive sur la trésorerie.

Le Plan financier pluriannuel (PFP) 2005 prévoyait un excédent de charges de 575 000 F. La différence s'explique notamment par des charges de personnel inférieures aux projections qui ont été retenues dans le plan financier pluriannuel (PFP), ainsi que par des efforts de rationalisation des dépenses, d'optimisation fiscale et de majoration des revenus.

Enfin, le taux de couverture global (hors subventions) s'établit à 43,3 % (comptes 2003 : 41,2 %). Si l'on se base sur un taux de couverture établissant un rapport entre les charges et les produits hors subventions cantonales de l'Etat en sa qualité d'autorité organisatrice des transports publics, ce taux est de 48,7 % pour 2005. Enfin si l'on fait référence à la motion M 1504 demandant pour le prochain contrat de prestations des TPG 2007-2010 un taux de contribution de l'Etat en sa qualité d'autorité organisatrice des transports publics calculé par rapport au total des produits, le rapport est de 51,4 % en 2005 (sans tenir compte de l'éventuelle modification du nouveau régime TVA). Ce rapport était de 54,5 % pour 2003 et de 52,6 % pour les comptes prévisionnels 2004, ce qui montre une diminution du pourcentage des subventions de l'Etat par rapport au total des produits des TPG ou autrement dit une augmentation de la part des recettes propres des TPG.

Les données principales du budget 2005 sont présentées en annexe.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier : La présidente : Robert Hensler Martine Brunschwig Graf

Annexe:

Budget 2005 des TPG, arrêté par le Conseil d'administration des TPG au 6 septembre 2004, données principales

RD 559 4/11

ANNEXE



BUDGET 2005

5/11

COMPTE DE RESULTATS SIMPLIFIE BUDGET 2005	E RESU BUDGE	E RESULTATS : BUDGET 2005	SIMPLIF	E
	Comptes 2003	Comptes prévisionnels 2004	Budget 2005	PFP 2005
Produits :				
Produits voyageurs	90.228	103'023	113'489	106'254
Contributions	148'927	153'030	153'727	161'623
Autres produits	2.807	10'487	3.866	2.897
Total	245'262	266'539	271.082	273'875
<u>Charges :</u>				
Personnel	153'325	162'966	170'405	171'264
Biens et services	54.052	68'452	68'263	67.237
Amortissements	19'201	17.520	21'414	26'285
Autres charges	7.400	7.713	10.800	9.664
<u>Total</u>	233'977	256'651	270'882	274'450
Résultat Net	11'285	9'888	200	-575



EVOLUTION 2004 - 2005 PRODUITS ENCAISSES

000 chf	Comptes	Budget	PFP	VARIATIONS	SNOI
	2004 prévisionnels	2005	2005 GC 30.01.03	Budget 2005 vs Comptes 2004 PF prévisionnels 20	005 vs PFP 2005
Billets dont : Cartes journalières	42'359 9'269	49'290 10'403	48'133 6'001	6'932 1'134	1'157 4'402
Abonnements annuels	22'536	24'619	19'742	2'083	4'877
Abonnements mensuels	31'678	33'261	33'992	1'584	-731
Autres titres de transport	5'375	6,068	1'634	692	4'434
Rabais et Bonus	-7'393	-6'772	-3'963	621	-2'809
Total Unireso	94'554	106'466	99'538	11'912	6'928
Total hors Unireso	5'668	5'951	5'131	283	820
Total produits du transport	100'222	112'417	104'669	12'195	7.748



ENCAISSES - % PAR CATEGORIE DECOMPOSITION DES PRODUITS

	Comptes Prévisionnels 2004	B u d g e t 2 0 0 5	PFP 2005 GC 30.01.03
Billets dont : Cartes journalières	42.3% 9.2%	43.8% 9.3%	46.0% 5.7%
Abonnem ents annuels	22.5%	21.9%	18.9%
Abonnements mensuels	31.6%	29.6%	32.5%
Autres titres de transport	5.4%	5.4%	1.6%
Rabais et Bonus	-7.4%	%0.9-	-3.8%
Total Unireso	94.3%	94.7%	95.1%
Total hors Unireso	5.7%	5.3%	4 .9 %
Total produits du transport	100.0%	100.0%	100.0%

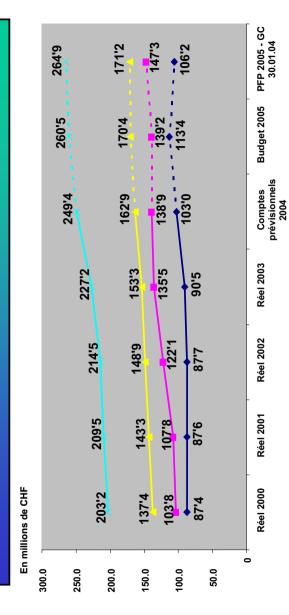
RECAPITULATIF DES BIENS ET SERVICES

2004 - 2005

MF	COMPTES	BUDGET	did	VARIATIONS	SNOI	VARIATIONS	SNOIL
	previsionneis 2004	2002	6C 30 01 2003	Cptes 2004 PF	PFP	Cptes 2004	2004 PFP
	y c. TVA	y c. TVA	y c. TVA	y c. TVA	y c. TVA		2
Honoraires, Jetons	3,628	2'305	1'484	-1'654	820	-41.8%	55.2%
Impôts et taxes	75	88	8,9,9	13	-6'589	17.6%	-98.7%
Frais administratifs	5'111	5'731	4'500	620	1'231	12.1%	27.4%
Ventes et RP	5'580	4'656	3'053	-923	1'603	-16.5%	52.5%
Assurances	1'357	1'689	2'045	332	-356	24.4%	-17.4%
Sous traitance	17'462	21'588	19'900	4'126	1'688	23.6%	8.5%
Frais de véhicules	21'987	20'688	21'397	-1'300	-709	-5.9%	-3.3%
Frais des installations	2,700	4'372	4'480	-1'328	-108	-23.3%	-2.4%
Outillage et machines	550	550	009		-50		-8.3%
Frais non activables	747	1,000	1,000	253		33.9%	
Autres frais d'exploitation	4'398	4'511		113	4'511	2.6%	S Z
Travaux à facturer	1'526	1'084	2'100	-442	-1'016	-29.0%	-48.4%
TOTAL	68'452	68'263	67'237	-189	1.027	-0.3%	1.5%
						L	2



EVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES 2000 - 2005



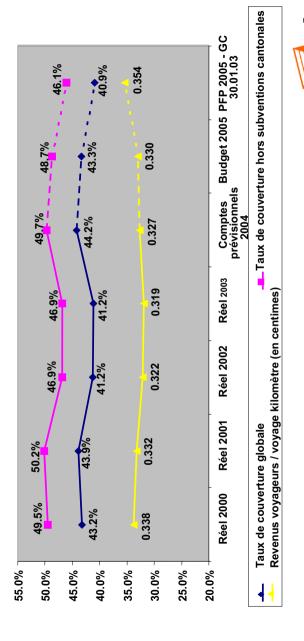
Transports publics genevois

Charges d'exploitation

→ Revenus voyageurs → Contributions cantonales → Coûts personnels

RD 559 10/11

EVOLUTION DE L'EFFICACITE 2000 - 2005





11/11 RD 559

EVOLUTION DES PLACES ET VOYAGES × KM 2000 - 2005

